



Avis de Course 2 Lions Regatta EuroCup Tempest 2017



Vendredi 14 au Dimanche 16 Avril 2017

INSCRIPTIONS

- Jeudi 13 Avril - 15h à 18h
- Vendredi 14 Avril - 9h à 12h

PROGRAMME DES COURSES

Vendredi 14 Avril

- 13 h 00 : 1ère course de la journée

Samedi 15 Avril

- 10 h 30 : 1ère course de la journée

Dimanche 16 Avril

- 10 h 30 : 1ère course de la journée

REPAS OFFICIEL

- Samedi 15 Avril à 19h30

RÈGLES

Cette régata sera régie par:

- ✓ Les règles de courses à la voile I.S.A.F. 2017/2020
- ✓ Les prescriptions de la FFVoile
- ✓ Les règles des Classes et le présent avis de course
- ✓ Les instructions de course type et annexes aux IC
- ✓ Les numéros de voile doivent être conformes aux règles de classe.

CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régata est ouverte à tous les bateaux

INTERNATIONAL TEMPEST CLASS

- Inscription exclusivement sur le site du club nautique <http://www.cnsr.fr>
- La régata est ouverte à tous les coureurs ayant une licence Club FFVoile mention « compétition », sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.

DROITS D'INSCRIPTIONS

- Les droits requis sont de 98€ par équipage. (- 25 ans 78 €) Les inscriptions doivent être faites sur le site Internet du C.N. St. Raphaël avant le 4 Avril 2017, majoration de 30 € pour les inscriptions après cette date. Chaque équipage devra présenter le certificat de jauge de son bateau à l'inscription.

INSTRUCTIONS DE COURSE ET PARCOURS

- Les parcours seront définis dans les IC et les annexes du CNSR qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale.

CLASSEMENTS

- Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de : 2
- Si 3 courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

REMISE DES PRIX

- Le Dimanche 16 Avril à 18h au CN Saint Raphaël

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- La décision d'un équipage de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. Defait, les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques.
- En conséquence, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

ACCUEIL DES BATEAUX

- Le stationnement des remorques et matériels sera assuré sur des emplacements mis à disposition des concurrents. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires.



CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL
04 94 95 11 66 - <http://www.cnsr.fr> - regates@cnsr.fr

